



LETTRE AUX AMIS DES MONASTÈRES À TRAVERS LE MONDE

“ ... Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint : elle enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire le Seigneur sauve), car c'est Lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »

Tout cela est arrivé pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcé par le prophète :
« Voici que la Vierge concevra, et elle enfantera un fils ; on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : Dieu avec nous. »

(Mathieu 1, 20-23)



Le songe de Joseph par Georges de la Tour (1593-1652)



Mot du Président

Chers Amis des Monastères,

Le mois de septembre est marqué par la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Marie joue, dans notre foi, un si grand rôle. Les fêtes mariales rythment notre année et sont pour chacun d'entre nous l'occasion de contempler, à travers Marie, l'œuvre de Dieu. Œuvre parfaite et Gloire de Dieu, Marie a été préservée du péché pour engendrer Jésus, fils de Dieu et Sauveur des hommes. En contemplant, en célébrant Marie, nous contemplons l'œuvre parfaite du Créateur. Marie nous conduit à Dieu.

C'est une singularité du Christianisme que la position particulière d'une femme dans la foi. Elle nous rappelle aussi l'importance spécifique de l'engagement des femmes dans l'Église. Dans cette lettre nous voyons, à travers l'exemple de deux communautés féminines, cette singularité et ce rôle si essentiel des femmes dans l'Église. Il est bon de rappeler ici que globalement, dans la famille de saint Benoît (bénédictins, cisterciens, trappistes), il y a deux tiers de moniales pour un tiers de moines. Dans cette lettre nous abordons aussi la question de la formation. Cette formation est essentielle pour le développement des communautés, leur enracinement dans la prière et dans la foi. C'est par la prière qu'elles sont vivantes et fortes, mais c'est par la formation que la prière et la gestion de la communauté sont possibles durablement.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été et un bel automne sous le regard de Marie et dans sa prière, Elle qui intercède pour nous sans cesse.

Jérôme de Leusse

Notre lettre de septembre met à l'honneur deux communautés féminines. L'une au NIGERIA, véritable poudrière où les monastères qui arrivent à se maintenir représentent de précieux havres de paix, doit s'agrandir pour accueillir un afflux de vocations au cœur d'une région majoritairement musulmane. L'autre est une fondation nouvelle qui témoigne du dynamisme du monachisme aux PHILIPPINES mais elle doit impérativement s'équiper pour survivre dans un environnement fortement impacté par la COVID 19.

Dans d'autres pays, en Amérique latine frappée de plein fouet par cette même pandémie mondiale, la nécessaire formation théologique des moines ne peut pas être financée par leurs communautés trop pauvres.

Construction du noviciat par les sœurs bénédictines de IDAH (KOGI) au NIGERIA



La ville d'Idah est située dans l'état de Kogi à la confluence des fleuves Niger et Benue. À la demande de l'évêque local les bénédictines de La Parole Incarnée, abbaye située à Nike dans l'état voisin d'Enugu, sont venues y fonder en 2008 le monastère de la Présentation.



Cette communauté comprend actuellement une vingtaine de sœurs, dont deux novices et six postulantes. Elle est implantée dans une région très pauvre, où l'islam est la religion majoritaire.

Les sœurs font de l'agriculture, de l'élevage de volaille et de porcs et fabriquent du pain d'autel et des vêtements liturgiques. Grâce à

ces quelques revenus elles viennent aussi en aide à leurs voisins.



Elles possèdent une maison d'accueil où elles reçoivent pour des retraites aussi bien des musulmans que des chrétiens.

La communauté est en pleine croissance. En effet, quoiqu'implantée dans une région musulmane, elle est sollicitée par de nombreuses jeunes femmes désirant vivre la vie monastique catholique.



La place manque donc pour accueillir les jeunes femmes qui se présentent comme postulantes. Il devient urgent d'agrandir le monastère en construisant un bâtiment qui servira de noviciat et aussi d'accueil. Il est prévu d'y aménager une vingtaine de chambres dont quatorze pour le noviciat proprement dit. Une aide financière est nécessaire pour mener à bien ces travaux.

Aussi les sœurs sollicitent notre aide pour la construction de leur noviciat à hauteur de 15 000 €

Achat d'un véhicule utilitaire pour une fondation nouvelle par les sœurs bénédictines de TAGUM aux PHILIPPINES

Au sud-est de Mindanao, la grande île au sud des Philippines (cf. notre lettre de juin), la région de Davao comprend deux provinces Nord (capitale Tagum) et Sud (capitale Digos).



À la demande de l'évêque local, le monastère de Cogon, lui-même fondé en 1982 à Digos par les bénédictines de Vigan (île de Luzon), vient de démarrer à Tagum une fondation, approuvée par le Vatican en 2020. Ce nouveau monastère de Notre-Dame du Bon Conseil compte déjà sept sœurs.



Les sœurs produisent des engrais organiques, cultivent des arbres fruitiers (cacao, noix de coco). Elles ont un petit élevage de volailles et un vivier et exploitent une rizière située à 90 kms du monastère.

Confinées en raison de la COVID-19, les sœurs ont vécu de leurs productions et de quelques dons. Mais elles n'ont pas pu vendre leurs produits agricoles sur le marché.

Tributaires des transports publics, peu sûrs par ces temps de pandémie, les sœurs éprouvent de grandes difficultés pour mener à bien des transactions qui par nature ne peuvent pas être déléguées à des voisins (examens

médicaux, transactions commerciales, etc.). Les transactions en ligne sont encore rares et la connexion internet est faible.

Les sœurs ont donc décidé l'achat d'un véhicule utilitaire, indispensable pour leurs transports, l'acheminement de leurs produits agricoles à vendre, leurs déplacements à la rizière, etc.

Pour l'achat de ce véhicule utilitaire les sœurs sollicitent notre aide à hauteur de 15 000 €.

Bourse d'étude pour un frère bénédictin de LUJAN en ARGENTINE

L'abbaye San Benito, fondée en 1914 à Buenos Aires par les moines bénédictins de Silos (Espagne), a dû déménager en 1987 à Lujan, ville située à 70 kms au nord-ouest et placée sous la protection du sanctuaire de la Vierge de Lujan qui attire chaque année des millions de pèlerins.



La communauté (dix-sept moines) vit de la fabrication de chocolats, confitures, pâtes de fruits, fromages, miel, liqueurs, huile d'olive. Elle possède aussi un atelier de restauration d'œuvres d'art.

Frère Santiago Garcia commence une licence de théologie à l'Athénée Saint Anselme qui est l'université internationale des bénédictins à Rome. Déjà titulaire d'un baccalauréat de théologie, il pourra ensuite



donner des cours au monastère ainsi qu'aux autres communautés de la congrégation bénédictine de la Saint Croix du Cône Sud.

Pour cette formation les frères sollicitent notre aide à hauteur de 4 000 €

Bourses d'études pour deux frères bénédictins de LURIN au PEROU

Le monastère de l'Incarnation a été fondé en 1981 par l'abbaye bénédictine de Belmont (Hereford - Angleterre) à Tambogrande à l'extrême nord-ouest du Pérou. Après 25 années les difficultés grandissantes liées au climat équatorial, au manque d'eau, à l'insécurité, ont contraint la communauté à déménager au sud de Lima. S'installant d'abord à Pachacamac la communauté s'est vue proposer en 2018 de reprendre à Lurin les bâtiments que les sœurs cisterciennes avaient quittés quelques années plus tôt.

Le monastère de l'Incarnation de Lurin compte aujourd'hui huit moines bénédictins et ses moyens de subsistance sont la fabrication de rosaires, cartes, bougies, miel et confitures, et l'écriture d'icônes. Les frères prévoient d'acheter du terrain pour une production agricole.

Frère José Luis est en première année d'études de théologie au grand séminaire Saint-Joseph, à Lurín, après y avoir achevé avec succès ses

études de philosophie. Frère Wilmer commence des études de philosophie au grand séminaire Saint-Joseph de Lurín après y avoir achevé deux années de propédeutique.



Pour pouvoir financer ces deux formations les frères sollicitent notre contribution partielle à hauteur de 4 000 €



AMTM
Amis des Monastères à Travers le Monde
7, rue d'Issy - 92170 Vanves - France
Tél. : 01 46 44 60 05
Fax : 01 41 08 85 38

Vous pouvez aider les Monastères à Travers le Monde en envoyant vos dons à l'ordre de l'A.M.T.M.

Ces dons sont déductibles fiscalement à 66 % dans la limite de 20 % de vos revenus

Un reçu fiscal vous sera adressé sur votre demande

**Directeur de publication : Bernard de Mas Latrie – Adresse AMTM – 7, rue d'Issy – 92170 Vanves – France
CCP 240-45 S Paris**

Je soussigné

(Nom et Prénom)

Adresse.....

CodePostal.....

Ville.....

Verse un don de 15 € 20 € 40 € 50 €
 100 € 200 € 500 € autre montant

(Cotisation annuelle : 20 €)

je règle par chèque postal à l'ordre de l'A.M.T.M CCP 240-45 S Paris

par chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.T.M.

par virement bancaire

IBAN FR 76 3000 4008 3600 0048 3922 357 – BIC BNPAFRPPPSU

Je désire recevoir un reçu fiscal OUI NON (rayer la mention inutile)